



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2024-011

Séance du 15 mai 2024

Le quinze mai deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Noël LACROIX, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Annie BONNIVARD, José ACEBEDO CANDIL, Philippe GIRARD.

Absents excusés : Abdelhamid BELHADDAD, Roberto SAILIS, Charles COSTEL, Martine REFFET, Martine POLTRON, Isabelle BIETRIX.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Michel STASIA

Date de Convocation : 7 mai 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 11

CONVENTION DE SERVITUDE MANNO / SAINT-AVRE

Dans le cadre du raccordement de la parcelle A 0748 de Monsieur Patrick MANNO, nous avons été dans l'obligation d'installer les coffrets dans sa propriété afin de permettre le raccordement électrique du projet sur la parcelle précitée.

Il convient d'établir une convention afin de régulariser le passage des réseaux.

Après en avoir délibéré, les membres à l'unanimité, approuvent la signature d'une convention de passage.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus :

Pour extrait certifié conforme.

Monsieur le Président,
Gérard BORDON